

CONSEIL COMMUNAL SUD

COMPTE-RENDU DE LA

RÉUNION RESTREINTE

DU 11 MARS 2020

Monsieur ERCHOUK, Président du Conseil Communal Sud, annonce qu'il s'agit de la dernière réunion du conseil car celui-ci finit son mandat le 15 mars à l'occasion du renouvellement du conseil municipal. Il ressort un bilan positif de l'activité de cette instance qui a fait preuve selon lui d'un soutien sans faille au développement social du quartier.

90 % de son budget a été dépensé chaque année pour soutenir le dynamisme des associations.

Les conseillers communaux présents sont satisfaits d'avoir participé à la vie de leur quartier et considèrent que l'aide aux associations fait partie des points positifs déclinés au cours de ces 6 dernières années. Des choses bien entendu sont à améliorer notamment l'implication des habitants de certains quartiers.

Etude de demandes d'aides financières

À l'occasion de ce dernier conseil communal des demandes d'aides financières vont être examinées. Monsieur ERCHOUK précise que bien que le Conseil Communal Sud cesse ses activités le 15/03, il bénéficie d'un budget de 20 000 € pour 2020. Les associations ont toute légitimité pour solliciter le Conseil Communal et celui-ci est parfaitement compétent pour accorder son aide. Ce sera le nouveau conseil municipal qui, au nom de la continuité du service public, validera définitivement les aides financières accordées par le Conseil Communal.

1 - La première demande émane de l'association porteuse du projet de jardin médiéval. Cette structure est désormais gérée par Les Jardins d'Angélique à la place de l'association Apprendre Vivre Autrement. Le jardin médiéval existe mais il manque de l'argent pour engager les plantations spécifiques.

Ce projet, qui avait été élu dans le cadre du budget participatif 2018, a partiellement été réalisé. En effet la ville a réalisé les investissements correspondant à l'aménagement du jardin mais il faut désormais procéder à l'achat des plantes médicinales. C'est pour cette raison que le conseil communal est sollicité. Le montant demandé est de 1950 €. Il est précisé que l'association Place aux Jardins accompagne Les jardins d'Angélique pour la cohérence et la réalisation du projet. Il est annoncé que les établissements scolaires seront sollicités pour développer un volet pédagogique autour des plantes.

Les conseillers regrettent le manque de clarté de la demande mais souhaitent la soutenir compte-tenu de son intérêt à la fois pédagogique et pour la vie sociale du quartier Raba. Avis favorable pour accorder 1950 € à l'association.

2 - L'association Le Relais présente à son tour son projet élaboré en partenariat avec l'atelier Santé Ville de la ville de Talence. Il s'agit d'une animation sur une journée au mois de mai

autour d'un parcours relais ludique et d'activités physiques sur le thème de la nutrition. L'objectif est de faire sortir les gens afin de les encourager à pratiquer des activités sportives. Le budget de l'animation est estimé à 1000 €. Cette somme correspond à l'achat de produits alimentaires et de chasubles pour les participants. Cette action est amenée à être reconduite chaque année et un gros travail a été fait avec les partenaires pour diminuer les coûts de la manifestation. 300 personnes sont attendues.

L'association Espoir pour tous propose de participer en offrant des fruits aux enfants et de l'eau.

Le Conseil communal Sud à l'unanimité accepte d'attribuer 1000 € au Relais.

3 - Le collectif des Parents sollicite également le Conseil Communal Sud. Il s'agit de l'aider à faire aboutir un projet, reconduit chaque année, avec les familles d'adhérents. Ce projet concerne aussi bien les parents que leurs enfants. Chaque famille qui souhaite participer apporte sa contribution au financement de celui-ci. Le thème de cette année : la défense de l'environnement ; il se concrétisera par la visite, le 30 mai 2020, d'un parc naturel à côté de La Rochelle. Chaque famille participera à hauteur de 20 € et le collectif sollicite une aide financière de 525 € au conseil communal afin de financer la location d'un bus.

Le conseil communal valide l'attribution de ces 525 €.

4 - Le centre social Mix-Cité demande à son tour une aide pour la réalisation de 6 projets :

- « Connect Thouars » : il s'agit de la 6ème édition. 15 jeunes bénévoles participent à l'organisation de la manifestation prévue les 23, 24 et 25 avril. L'édition de cette année est destinée en priorité aux parents afin de leur donner des informations sur les jeux vidéo et les risques d'internet.

Le conseil communal accepte d'attribuer 900 € à Mix-Cité pour la réalisation du projet.

- « En bas si j'y suis » : cette animation, que les conseillers communaux connaissent, consiste dans l'organisation de spectacles vivants dans différents endroits du quartier de Thouars. Il s'agit cette année d'organiser 2 interventions théâtrales dont l'une le 5 juin lors du repas de quartier. La demande d'aide financière porte sur la somme de 600 €.

Les conseillers communaux valident d'accorder ces 600 € à Mix-Cité.

- Festival « En plein arts » : cette année la manifestation se déroulera le 25 juin et Mix-Cité cherche à travailler plus avec les habitants du quartier. Il s'agit d'aider Mix-Cité à financer la compagnie Fracas pour un spectacle qui se déroulera pendant le festival. 2500 € sont demandés et accordés par le Conseil Communal Sud.

- Projet Mixi-Truck : 500 € sont accordés par le Conseil Communal Sud au centre social pour lui permettre de développer l'activité du Mixi-Truck sur le quartier de château Raba.

- Achat de gradins mobiles : le centre social Mix-Cité a sollicité l'ensemble des conseils communaux pour leur demander de participer à l'achat de gradins démontables qui pourraient être utilisés lors de multiples animations et spectacles organisés par l'ensemble des structures talençaises sur le territoire de la commune. Il s'agit de gradins en bois ignifugé réalisés par un artisan girondin. Ils sont facilement montables et démontables et seront stockés par Domofrance. Le coût total de cet équipement est de 3500 €. 500 € sont accordés par le Conseil Communal Sud en complément de l'aide déjà accordée par les autres conseils communaux. La fondation Kiwanis participe au financement à hauteur de 1000 €.

- Enfin, le 6^{ème} projet consiste en l'organisation en décembre 2020 d'un spectacle intitulé « Laïques » au Dôme. Il s'agit d'un projet artistique d'envergure autour du vivre ensemble sur Talence. Ce spectacle est porté par l'artiste Makja qui a reçu le prix national de la Laïcité en 2018. Cette manifestation sera ouverte à l'ensemble des Talençais. Avant le spectacle, des ateliers avec l'artiste seront organisés dans les écoles et c'est le financement de ces ateliers qui correspond à la somme sollicitée de 500 €. Les conseils communaux Ouest et Centre soutiennent également financièrement ce projet.

Les conseillers communaux acceptent d'accorder une aide financière de ce montant.

5 – Enfin, sans avoir été sollicité par l'association, le Conseil Communal Sud souhaite qu'une aide exceptionnelle de 3000 € soit versée à l'association Espoir pour tous afin de lui permettre de reconstruire son chalet situé à château Raba. Celui-ci sert de lieu de stockage à l'association qui poursuit sans relâche son aide aux plus démunis. Le Conseil Communal Sud souhaite ainsi montrer sa gratitude envers cette association qui est devenue un acteur majeur du développement social sur les quartiers sud.